



Compte rendu réunion groupe de travail ASTER

Yannick Plouzen et moi-même coordonnons depuis 2 ans désormais le projet Aster sur le réseau Bléone-Durance.

Ce projet ASTER fut initié en 2017 par une action conjointe d'esprits innovants sur le département du 04 dont notre collègue Serge Djekou notamment. L'objectif poursuivi était de mettre en réseau les établissements par un projet de culture scientifique commun, en lien avec un partenaire associatif reconnu sur le territoire, en l'occurrence le centre d'astronomie de Saint Michel l'Observatoire. Si le projet a connu une envolée remarquable durant les 2 premières années, la situation sanitaire du printemps 2020 a mis un terme aux actions engagées entre les différents établissements partenaires et le centre d'astronomie, même si les personnels enseignants notamment qui étaient impliqués, ont souvent continué les actions au plan même de leur établissement (clubs astro, classes à thème, ateliers...). Mais les liens qui avaient été tissés entre certains établissements, ainsi que le partenariat avec le centre ont été mis en sommeil. L'an dernier (2020-2021), une convention avait été rédigée entre la direction du centre d'astronomie et les pilotes du projet que nous sommes avec Yannick. Mais la nouvelle aggravation du contexte à l'automne 2020 avait rendu caduque son contenu, puisque les rencontres, regroupements collectifs et séjours n'étaient plus autorisés.

Lors de cette rentrée scolaire, Yannick et moi-même avons souhaité relancer le projet. Après concertation avec la direction du centre astro, il nous a été proposé une convention qui reprend les grandes lignes de celle de l'année précédente.

Vous trouverez son modèle en pièce-jointe. Je vous laisse en prendre connaissance.

L'intérêt est qu'aujourd'hui un maximum d'établissements signe cette convention. En effet, le prix de la prestation par établissement baissera en fonction du nombre de signataires.

Par exemple, si nous sommes 8 établissements, le montant sera de 429€ par établissement

Si nous sommes 10, le montant serait de 343,20€

Attention : le montant noté par le centre astro dans l'article 4 est purement indicatif et tient compte du nombre d'établissements engagés en 2019-2020 notamment.

Bien entendu, ASTER n'est pas réservé aux établissements du réseau Bléone-Durance ; il a toujours eu vocation à s'adresser à des établissements du réseau Giono et de Porte des Alpes.

Nous avons souhaité vous faire parvenir la convention avant la tenue de votre prochain conseil d'administration et pendant la préparation de vos budgets 2022. Nous sommes conscients de l'envoi tardif mais sa réception tardive également ne nous permettait pas de vous solliciter plus tôt.

Ce projet ASTER est l'exemple même d'un véritable projet de réseau, non artificiel, à destination des élèves, adaptables à tous les élèves, quel que soit leur niveau.

Il n'est parfois pas utile de vouloir créer du sens aux apprentissages lorsque celui-ci est si simple à engendrer...

Bien entendu, Yannick Plouzen et moi-même restons à votre disposition pour toute question relative à la convention et aux actions qui y sont liées (notamment les regroupements d'établissements).

N'hésitez pas à nous informer de votre engagement. Cela nous permettra de rapidement actualiser le montant de l'engagement puis de vous faire parvenir une convention la plus juste possible.